

# Foull'Infos

*de Cérans*

Avril 2023



# éditorial



## Redynamiser le centre-bourg

**A**ux côtés de La Suze-sur-Sarthe, de Malicorne-sur-Sarthe, et de Roëzé-sur-Sarthe, la Commune de Cérans-Foulletourte est engagée dans l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) du Val de Sarthe. Le dispositif vient en appui de notre vaste projet de redynamisation du centre-bourg.

La vocation d'une ORT est de soutenir la requalification d'ensemble d'espaces urbains en facilitant la rénovation du parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux. Objectif : créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire. Identifiées comme pôles de centralité du Val de Sarthe en raison de leur positionnement géographique, et de la concentration d'habitants, d'emplois, de commerces, d'équipements, les quatre Communes concernées bénéficieront de financements croisés, avec une attention particulière sur l'habitat ancien.

À l'échelle de la Communauté de communes, une centaine de propriétaires occupants pourront ainsi être accompagnés chaque année dans leur projet de rénovation énergétique.

J'invite bien sûr les Céransais-Foulletourtois intéressés à se rapprocher du service qui a été mis en place pour aider les usagers : plateforme SARHA au 02 43 94 90 09 (voir page 10 du présent numéro de votre magazine).

**Élisabeth Moussay**  
Maire de Cérans-Foulletourte

## sommaire

- Éditorial.....p.02
- Focus.....p.02
- Vie locale.....p.03
- Culture.....p.04
- Pôle administratif municipal.....p.05
- Finances.....p.06
- Voirie / Bâtiments.....p.07
- Citoyenneté.....p.08
- Éducation.....p.09
- Val de Sarthe.....p.10
- Portrait.....p.11
- Économie locale.....p.12
- Retour en images.....p.13
- Infos utiles.....p.14

## focus

### Projet éolien

**C**ompte tenu de contraintes techniques et environnementales, la société Engie Green a décidé d'abandonner son projet éolien sur la Commune.

### Entrées-sorties d'agglomération

**L**es entrées-sorties d'agglomération de la Commune vers Le Mans et La Flèche ont bénéficié de travaux d'aménagement et d'embellissement. Au menu, de nouvelles plantations, des mains courantes en bois et en cordes, et un cheminement stabilisé.



# vie locale

## « Talents de Cérans » : le salon du commerce et de l'artisanat

Le dimanche 14 mai prochain, l'Esplanade de l'ancienne piscine, quartier des écoles, recevra la première édition de « Talents de Cérans » le salon du commerce et de l'artisanat de Cérans-Foullietourte. L'occasion pour les acteurs économiques de la Commune d'aller à la rencontre des habitants et de leur présenter leur travail et leurs services. La journée est organisée en étroite partenariat avec le Comité des Fêtes qui proposera dans le même temps un vide-grenier ouvert à tous. Les inscriptions au vide-grenier sont enregistrées au 07 67 54 12 46.



AGENDA - FIN AVRIL À DÉCEMBRE			
Date	Événement	Organisation	Lieu
Samedi 6 mai	Marché aux fleurs et de printemps	1.2.3 Parents + Commune	Place Pierre Belon
Dimanche 14 mai	Vide grenier + Salon du commerce et de l'artisanat	Comité des fêtes + Commune	École
Dimanche 4 juin	Rallye vélo	1.2.3 Parents	Salle polyvalente
Samedi 17 juin	Fête de la musique	Comité des fêtes	Terrain en falun
Dimanche 18 juin	Repas 50 ans du Club	Loisirs et Détente Céranaïes	Salle polyvalente
Samedi 24 juin	Journée citoyenne	Commune	Commune
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Gala de danse	Star Dance	Salle polyvalente
Vendredi 21 juillet	Festival La Belle Virée	Communauté de communes du Val de Sarthe	Espace Gérard Véron
Samedi 2 septembre	Forum des associations	Commune	Espace Gérard Véron
Samedi 9 septembre	Concours de pétanque	Comité des fêtes	Terrain en falun
Dimanche 10 décembre	Marché de Noël	Comité des fêtes	(Lieu à définir)

# culture

## Une programmation estivale riche

**A**près l'exposition de Monor à l'espace Gérard Véron, la Commune programme pour la saison estivale plusieurs expositions sur des thèmes variés. Pour commencer, le centenaire des 24 Heures du Mans sera mis à l'honneur grâce à Ray Toombs, peintre aquarelliste. Ses peintures seront visibles du 2 mai au 13 juin. À partir du 14 juin et jusqu'au 3 juillet, ce sera au tour des élèves de l'école maternelle Les Lutins de présenter leurs œuvres. « *L'école et la Commune proposent au public, petits et grands, de venir découvrir le travail de toute une année scolaire. Une belle mise en valeur !* » souligne Roger Pierrieau, Adjoint à la Culture.

### Cinéma et concert de rock

Outre les expositions, des séances de cinéma en plein air sont organisées en collaboration avec l'association Ciné Ambul, qui invite le public à venir partager un film en famille le 7 juillet à l'ancienne piscine de Cérans-Fouletourte. « *Cette proposition permet d'amener le cinéma en milieu rural et de passer un moment familial* » commente Roger Pierrieau, avant d'ajouter : « *le public peut venir avec des chaises ou une nappe pour profiter pleinement de cette séance en plein air* ». À noter, enfin, le concert prévu le 22 septembre avec le groupe de rock Jekyll Wood.



## Médiathèque : des animations qui ont du succès !

**V**ictime de son succès depuis sa mise en place, la « *matinée tricot-crochet* » est de nouveau programmée le samedi 17 juin de 10h30 à 12h00. « *Nous allons désormais proposer cette animation une fois par trimestre* » se réjouit Marianne Garcia, bibliothécaire. Durant la matinée du 14 juin prochain, aura lieu un spectacle de la Cie Benoulka : « *le Kamishipacth, Alice* ». Il s'agit d'une revisite d'Alice au pays des merveilles avec un jeu de marionnettes et un décor de kamishibai tout en patchwork. À cette

occasion, l'artiste animera un atelier marionnettes l'après-midi du 14 juin pour enfants et parents. Par ailleurs, une séance de lecture et médiation animale est prévue le 21 juin avec l'association Anim'aux prés. La médiathèque invite en outre le public pour un concert-polar le jeudi 4 mai à 20h00. Le concept ? Un concert de jazz avec un conteur qui lira des extraits de la série noire de Galimard, datant des années 50. « *Plongez avec nous dans une ambiance jazzy policier. L'événement est gratuit* » explique Marianne Garcia.

### Conseils lectures de vos bibliothécaires

#### Les Silences d'Ogliano - Elena Piacentini

*Au bord de la Méditerranée, Libero est à la recherche de ses origines. Une cérémonie rassemblant l'ensemble du village risque de bousculer sa vie.*

#### Contrapaso - Teresa Valero

*Durant la dictature de Franco, un jeune journaliste enquête sur une série de crimes. Une plongée dans l'histoire de l'Espagne remarquable.*

#### Des petits trous... - Delphine Chedru

*Un album adapté aux tout-petits pour apprendre à compter et découvrir de nouveaux mots tout en s'amusant.*



### DONNEZ VOTRE AVIS !

La Commune de Cérans-Fouletourte propose aux habitants de répondre à un sondage sur la culture. Objectif : comprendre les habitudes des Céransais-Fouletourtois et s'adapter à leurs envies culturelles. Pour répondre, il suffit de flasher le QR-Code ci-dessous ou de remplir directement le questionnaire auprès de la Médiathèque et de la Mairie.



# pôle administratif municipal

## Une administration au service du public

À Cérans-Foulletourte, sept personnes se consacrent aux diverses tâches administratives essentielles au bon fonctionnement des services publics de la Commune.

**A**uparavant, vous les croisieez ou échangeiez avec elles pour différentes formalités : état civil et urbanisme notamment. Depuis février 2023, Magali Brossier (1), Morgane Livet (2), Marie-Claude Lejeune (3), et Mélanie Jugé (5) se relaient à l'accueil de la Mairie pour répondre aux demandes des habitants. Cette réorganisation souhaitée par la Municipalité permet à l'équipe administrative « *d'être davantage au contact des usagers, de varier ses missions et d'être plus polyvalente* » indique Sandrine Ligot (7), Directrice générale des services, en charge de la quarantaine d'agents de la Commune (médiathèque, services techniques, service animation et service administratif).

### Une équipe, diverses missions

En parallèle, ces femmes qui constituent l'équipe administrative aux côtés de Sandrine Ligot occupent des missions très précises. En poste depuis 30 ans, Magali Brossier est en charge de l'état-civil et des élections. Elle instruit et constitue les actes de naissance, mariage, décès... Elle délivre les livrets de famille, établit les dossiers de mariage et assure la tenue des registres officiels. À l'écoute également de la population : Patricia Coubard (4) qui gère l'agence postale à la mairie depuis un an et Marie-Claude Lejeune, agent en charge de l'urbanisme depuis 2019. Cette dernière est à votre service si vous souhaitez un renseignement sur le PLU (Plan local d'urbanisme), le cadastre, les projets d'urbanisme avant d'engager un achat immobilier ou des travaux. C'est elle qui répond également aux demandes concernant les autorisations d'urbanisme

transmises à la Communauté de communes du Val de Sarthe pour instruction (permis de construire, de démolir, déclaration préalable de travaux...). Elle assiste par ailleurs les Services Techniques dans leur gestion administrative. Côté CCAS (Centre communal d'action sociale), Mélanie Jugé assure le service depuis septembre 2020. À la mairie ou par téléphone, elle oriente et informe les habitants pour favoriser l'accès aux droits. Elle travaille en relation avec l'assistante sociale pour instruire les dossiers d'aide alimentaire, de logement... Elle suit aussi les actions de solidarité menées par la Commune en direction des personnes âgées et des jeunes (chantiers citoyens, repas des seniors, dispositif argent de poche...) et tient le registre des personnes vulnérables.

### Interlocuteur

Morgane Livet, aux Ressources humaines depuis 2007, et Agnès Lorie (6), à la Comptabilité depuis 2021, veillent en coulisses au bon fonctionnement des services de la collectivité. « *À travers leurs missions, je veille à maintenir un cadre de travail performant et agréable.*

*Morgane m'épaule sur un volet humain pour la gestion du personnel et Agnès sur un volet financier pour l'élaboration et le suivi du budget, les marchés publics... »* explique Sandrine Ligot. Au quotidien, l'équipe administrative fait preuve d'une grande disponibilité et d'une grande écoute et accorde beaucoup d'importance au travail en transversalité. Des qualités reconnues par l'équipe municipale. « *Depuis la nouvelle mandature, elles sont régulièrement associées aux commissions avec les élus. Leur expertise technique est précieuse pour la compréhension des dossiers et leur évolution.* » Une belle valorisation qui témoigne d'une confiance des élus envers les services.

### En bref

À compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, l'agence postale sera ouverte le premier samedi matin du mois, les mardis et jeudis matin, et les lundis, mercredis et vendredis toute la journée.



# Finances

## Budget 2023 : les principaux investissements

« 2022 s'est clôturée sur un excédent de 789 777,51 € » débute Romain Tourancheau, Adjoint en charge des finances. « Comme l'année précédente, cette gestion prudente nous permet de construire des projets importants qui se dérouleront sur plusieurs années. Les habitants ont d'ailleurs pu constater des premiers travaux, comme les démolitions réalisées rue du Père Mersenne en vue de la construction d'un nouveau parking dans le centre-bourg » développe Romain Tourancheau. Ces travaux sont un exemple des restes d'investissements de 2022, qui seront réalisés en 2023, certains projets n'ayant pas pu être finalisés. « L'acquisition d'une maison rue

du stade, le parking du Vieux Cérans et la démolition liée au projet de réaménagement du bourg ont été budgétisés sur 2022 » explique l'Adjoint.

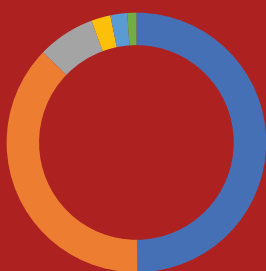
### Côté investissements

L'exercice budgétaire 2023 sera également marqué par des investissements plus importants, à raison de 650 800 €, c'est-à-dire le double de ceux réalisés en 2022. « Les principaux investissements concerneront la réhabilitation de la maison rue du stade en lien avec le projet de création d'une Maison d'assistants maternels, la réhabilitation du chauffage de l'espace Gérard Véron, la création de sentiers et d'espaces d'aménagement sur le secteur des écoles et de la Coulée Verte (Che-

min du Lavoir), les accès à la Mairie et au gymnase pour les personnes à mobilité réduite, l'acquisition de parcelles pour la réhabilitation du bourg et enfin, diverses études liées à l'urbanisme de Cérans-Foullletourte » liste Romain Tourancheau. Ces projets sont rendus possibles grâce aux excédents dégagés sur les trois dernières années. « C'est un point très positif pour la Commune. L'excédent évite de recourir à un nouvel emprunt. Notre capital restant est assez conséquent : 1 692 970,41€. Pour autant, nous devons de rester vigilants, notamment vis-à-vis des charges, afin de pouvoir continuer à dégager de l'excédent et ainsi prévoir de nouveaux investissements » conclut Romain Tourancheau.

### Dépenses de fonctionnement en 2023

**3 350 000 € budgétisés**



- Charges de personnel / 1 670 000 €
- Charges à caractère général / 1 250 000 €
- Autres charges de gestion courante / 240 000 €
- Dépenses imprévues / 80 000 €
- Fonds national (FNGIR) / 70 000 €
- Charges financières / 38 000 €

« Nous budgétisons une augmentation des dépenses de personnel de l'ordre de 9%. Cette augmentation est liée à la situation actuelle qui nécessite plusieurs renforts au sein de nos équipes. Nous avons également comme projet de proposer à nos habitants un service pour réaliser des titres (carte d'identité et passeport), ce qui nécessite la création d'un nouveau poste. »

### Dépenses d'investissement en 2023

**650 800 € budgétisés**  
et 298 281,80 € de restes en 2022

- Réhabilitation maison rue du stade / 220 000 €
- Chauffage de l'espace Gérard Véron / 160 000 €
- Aménagements écoles et Coulée Verte / 100 000 €
- Acquisition de parcelles pour le bourg / 42 000 €
- Travaux pour les PMR bourg / 35 000 €
- Étude réaménagement du centre-bourg / 30 000 €
- Réfection bardage et toilettes scolaires / 25 000 €
- Étude renouvellement PLU / 15 000 €
- Autres investissements

« Pour 2023, la Commune prévoit un budget conséquent de 70 000 € pour la sécurisation des axes routiers identifiés comme à risque. L'année dernière, 15 000 € ont été dépensés en travaux de voirie. Par ailleurs, une somme de 100 000 € est prévue pour le projet global de rénovation du secteur des écoles. »

# voirie/bâtiment

## Un parking en projet pour désengorger la place Pierre-Belon



**E**n février dernier, la Commune a acheté la maison située au 6 rue du Père-Mersenne ainsi que les parcelles attenantes (AM8 et AM150). « Cette acquisition d'une superficie totale de 2 300 m<sup>2</sup> va permettre d'aménager un parking d'une cinquantaine de places afin de désengorger la place Pierre-Belon » indique Patrick Richard, Adjoint en charge de l'urbanisme, des bâtiments et de la voirie. « Il s'agit là d'une première étape dans le projet de réaménagement de la place Pierre-Belon. » Dans un premier temps, la Commune a procédé à la démolition de l'ancienne salle de danse et du porche, ce qui a permis de libérer 700 m<sup>2</sup>. Elle va également mettre en vente la maison, une fois le bornage réalisé. « L'aménagement du parking va être réalisé avec l'aide d'un cabinet conseil. Il tiendra compte des besoins exprimés par les ha-

bitants lors de la concertation » ajoute Patrick Richard. L'étude de cet aménagement devrait commencer début 2024.

### Voirie et bâtiments

Côté voirie, dans le bourg de Cérans, un parking est également en cours d'aménagement route de Parigné-le-Pôlin. Il offrira vingt places de stationnement. Ces travaux intègrent la rénovation de deux arrêts de bus situés à proximité de l'église de Cérans. La Commune bénéficie d'une participation de la Région des Pays de la Loire d'un montant de 18 000 € pour cette mise aux normes. Le coût total des travaux s'élève à 78 656€. Pour ce qui concerne les bâtiments, la rénovation de la sacristie de l'église de Cérans est en cours. Après des travaux sur la toiture l'année dernière, le plafond de la sacristie sera restauré. Coût total des travaux : 4 606,44€.

### En bref

Conformément au règlement de voirie adopté lors du Conseil municipal du 9 novembre 2021, la Commune rappelle aux habitants l'article 11 sur la propreté des trottoirs, les accotements, l'écoulement d'eau et les dépôts de déchets : en agglomération, les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs ou accotements au droit de leur domicile en procédant au balayage, désherbage et démoussage sans utilisation de produits phytosanitaires nuisibles à l'environnement. Ils doivent aussi nettoyer les gargouilles et autres ouvrages d'évacuation des eaux pluviales placés en travers des trottoirs, ainsi que les caniveaux et les fossés bordant ceux-ci, de manière à maintenir un bon écoulement des eaux. Dans les villages et hameaux, cette règle s'applique de la même façon, y compris le long des voies qui ne sont pas bordées de trottoirs. Par ailleurs, les végétaux et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, triés et évacués vers l'une des déchetteries communautaires, à Roëzé-sur-Sarthe ou à Guécélard. Tout dépôt sauvage de déchets est interdit. Les habitants de Cérans-Foullletourte bénéficient toujours d'un accès à la déchetterie de Oizé.

En savoir +  
[www.cerans-foullletourte.fr](http://www.cerans-foullletourte.fr)

# citoyenneté

## Des ateliers proposés aux habitants lors de la Journée citoyenne

Pour la deuxième année consécutive, la Commune de Cérans-Fouletourte organise une Journée citoyenne qui se déroulera le samedi 24 juin de 08h30 à 13h00. Sous forme d'ateliers, chacun pourra apporter son aide en fonction de ses compétences et de ses envies.

« La Commune souhaite lancer un appel aux habitants pour réaliser ensemble de nouveaux projets dans le cadre de la Journée citoyenne » commence Elisabeth Moussay, Maire. Après le succès de l'année dernière, la Mairie réitère l'expérience le samedi 24 juin de 08h30 à 13h00. Cette matinée permettra aux Céransais-Fouletourtois de vivre un moment de partage et de contribuer solidairement à l'amélioration du cadre de vie des habitants. « L'événement s'adresse à tous les volontaires. Peu importe ses aptitudes ou ses connaissances en la matière, tout le monde est le bienvenue ! » insiste la Maire.

### Cinq ateliers possibles

Cette année, cinq ateliers sont proposés : la réalisation de deux boîtes à livres (atelier n°1 et n°2), le remarchage (atelier n°3 et n°4) et la remise en état d'un chemin pédestre (atelier n°5). « Ces divers travaux d'entretien seront réalisés en équipe. Nous précisons

également qu'une garderie sera mise en place pour les enfants de moins de 10 ans. La garderie sera encadrée par une animatrice qualifiée. Les parents intéressés doivent inscrire au préalable leur(s) enfant(s) auprès de la Mairie » développe Elisabeth Moussay.

### Un programme complet

Pour accueillir et accompagner au mieux les bénévoles, la Commune a préparé un programme sur toute la matinée : après un accueil et une présentation de l'organisation à 08h30 à l'espace Gérard Véron, les ateliers se dérouleront de 09h00 à 13h00. Une pause-café est prévue à 10h30 et un pique-nique sera offert à la fin de cette journée d'entraide.

### Inscription

Pour ceux qui souhaitent participer, il suffit de remplir le coupon-réponse ci-dessous et de le déposer à l'accueil de la Mairie avant le 10 juin. L'idéal est d'inscrire les ateliers par ordre de

préférence, en indiquant le premier comme choix n°1. « Il est aussi possible d'envoyer un courriel à [accueil@cerans-fouletourte.fr](mailto:accueil@cerans-fouletourte.fr) en indiquant les ateliers auxquels vous souhaitez participer » conclut la Maire.



## Coupon d'inscription à la Journée citoyenne

Prénom - Nom	Adresse	Téléphone	Courriel	N° atelier



# éducation

## « Les Petits Champions de la lecture » à l'école Camille Souchu

Six élèves de CM2 de l'école Camille Souchu (classe de Sandrine Lucat) ont participé à l'événement national « Les Petits Champions de la lecture », organisé depuis une dizaine d'années par l'Éducation nationale. En Sarthe, environ trente classes se sont engagées dans l'événement. L'exercice consiste à lire un texte à haute voix face à un public, le plus fluidement possible et avec l'intonation. Objectif pour les enfants qui participent : prendre du plaisir à faire découvrir un texte de leur choix à un auditoire, tout en gérant leur trac. L'expérience relève davantage du jeu que de la compé-

tition. Elle engage la sensibilité du lecteur et développe sa confiance en soi.

### Belle deuxième place !

C'est Nina Bourges Landa qui a été sélectionnée en janvier à Cérans-Fouletourte devant plus d'une centaine d'auditeurs attentifs, avec un extrait de "Les jumeaux Tapper" de Geoff Rooker. Nina a participé à la finale départementale qui s'est déroulée à Champagné à la fin du mois de mars dernier où elle s'est classée deuxième. Bravo à elle et à tous les élèves de Cérans-Fouletourte qui ont joué le jeu !



## Le Conseil municipal jeunes de Cérans-Fouletourte



Lola Barbe  
Maire



Erwan Bourdais  
Adjoint



Manon Hautreux  
Adjointe



Juline Lahogue  
Adjointe



Lucas Manceau  
Adjoint



Soann Alcan  
Conseiller



Enzo Bruneau  
Conseiller



Manon Guichardaz  
Conseillère



Zoé Guilme  
Conseillère



Célian Leblanc  
Conseiller



Cassandre Léon  
Conseillère



Quentin Lorient  
Conseiller

# val de sarthe

## Un nouveau lieu d'accueil parents enfants

La Communauté de communes du Val de Sarthe a souhaité mettre en place, de façon expérimentale, un lieu d'accueil parents enfants (LAEP). Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> février et appelé « Au P'tit Hêtre », le LAEP se situe au 5 rue de l'Être à Roézé-sur-Sarthe. Il est destiné à tous les parents du territoire. « *Cet espace d'échange reçoit les familles qui ont des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Le site est ouvert tous les mercredis matin, hors vacances scolaires et jours fériés, sur deux créneaux horaires : de 09h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h00* » commente Élisabeth Moussay, Maire et Vice-présidente de la Communauté de communes en charge de l'éducation et de la santé. « *L'un des principes fondamentaux du LAEP est de prendre le temps avec son enfant. Les familles peuvent jouer, se dé-*

*tendre, rencontrer d'autres parents et poser toutes questions relatives à l'éducation* » explique Élisabeth Moussay. Pour encadrer au mieux ces instants entre parents et enfants, une équipe pluridisciplinaire, composée de professionnels de la petite enfance, est disponible et à l'écoute. L'objectif est de favoriser un dialogue, sans jugement et dans la bienveillance.

### En pratique

Les familles qui souhaitent se rendre au LAEP n'ont pas besoin de réserver au préalable. Néanmoins, il faut prendre quelques précautions avant de venir, et notamment prévoir le nécessaire d'hygiène. À noter que les enfants sont sous la responsabilité des parents (qui ne peuvent s'absenter durant les moments d'échange) et qu'il est



demandé de ne pas utiliser les téléphones portables.

### Contact

guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr  
02 43 83 52 41

## Habitat : un Programme d'intérêt général



Suite à une étude pré-opérationnelle sur l'habitat privé réalisée avec le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe en 2020 et 2021, le Conseil de communauté du Val de Sarthe a décidé de mettre en place un Programme

d'intérêt général (PIG). Le PIG a vocation à intervenir sur l'efficacité énergétique (suppression des passoires thermiques), l'adaptabilité des logements au vieillissement et au handicap, la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé. Il s'adresse aux ménages qui ont des revenus modestes ou très modestes, propriétaires occupants uniquement, pour leur permettre de réaliser des travaux d'amélioration, en prenant en charge le coût de l'ingénierie (opérateur qui accompagnera les ménages dans le diagnostic du logement, préconisera les travaux à réaliser, mobilisera les financements, déposera les dossiers de subvention...). Cet accompagnement financier vient en complément des aides de l'Anah et du Département de la Sarthe.

### Une enveloppe minimale de 360 000 €

L'aide financière est assurée conjointement par la Communauté de communes et les Communes du Val de Sarthe et vise à diminuer le reste à charge pour la réalisation des travaux. Le PIG local s'étalera sur une durée de trois ans, avec un objectif d'intervention sur cent logements. La Communauté a prévu une enveloppe globale de 360 000 € environ, qui pourra être abondée par toutes les Communes qui le souhaitent.

### Contact

Plateforme SARHA  
02 43 94 90 09

# portrait

## Sébastien Ribot reste actif malgré son handicap

Atteint de la maladie de Goujerot Sjögern, Sébastien Ribot souhaite porter un message d'espoir à ceux qui sont atteints du même syndrome et faire découvrir au plus grand nombre cet handicap invisible.



**À** la suite de nombreuses douleurs musculaires apparues en 2010 et 2011, Sébastien Ribot a contacté de nombreux hôpitaux. « Les douleurs ont commencé dans les mains, les chevilles, avant de prendre tout le reste du corps. Ce sont des douleurs musculaires et articulaires qui apportent une fatigue inexplicable. On l'appelle aussi le syndrome sec car elle entraîne une sécheresse des glandes salivaires et lacrymales, ainsi que des muqueuses » explique-t-il. Après plusieurs années de recherche, ce Céranaise-Fouletourtois découvre

en 2014 qu'il est atteint du syndrome de Goujerot Sjögern, grâce à des analyses au CHU d'Angers. Aujourd'hui, il suit un traitement qui lui permet de garder ces souffrances en état de sommeil : « les traitements sont propres à chaque patient car il existe plusieurs niveaux de cette maladie. Pour ma part, les douleurs au quotidien sont assez faibles. Selon les activités, elles deviennent plus ou moins intenses. Je gère donc ma vie en fonction de la fatigue et du ressenti de mon corps ».

### Se bouger au quotidien

Depuis l'année dernière, Sébastien Ribot s'est mis à la course à pied. « Même si la douleur est constamment présente, c'est important de bouger » développe-t-il. Après des débuts qu'il juge « chaotiques », Sébastien Ribot court désormais régulièrement malgré la fatigue. « Je participe également à des courses. J'ai par exemple participé au Cross Ouest France en janvier dernier. En revanche, j'ai posé un jour de congé car je mets plusieurs jours pour me remettre d'une course » ajoute-t-il. Il a couru avec Dominique Leplu, atteinte de la même maladie. Ensemble, ils

ont représenté l'association AFGS (Association Française de Goujerot Sjögern) : lorsque Sébastien Ribot court, il porte un tee-shirt de l'association dans l'objectif de faire connaître cette maladie.

### Échanger avec les autres

« Goujerot Sjögern est une maladie invisible. Courir tout en portant le logo de l'AFGS \* me permet d'échanger avec d'autres personnes, atteint ou non de ce syndrome » raconte Sébastien Ribot. Ne voulant pas cacher sa maladie, il désire en parler au plus grand nombre. « Je veux expliquer aux gens que la douleur n'est pas une fin en soi. Quand je cours, j'espère toujours qu'une personne dans le public qui est atteinte du même syndrome vienne m'aborder. C'est important de véhiculer un message positif et montrer que c'est possible de s'en sortir et de continuer à vivre » conclut-il.

\* [contact@afgs-syndromes-secs.org](mailto:contact@afgs-syndromes-secs.org)

### Contact

[sebastien.ribot70@orange.fr](mailto:sebastien.ribot70@orange.fr)

## En bref

Le week-end du 11 mars, 25 jeunes de l'association de tennis de table de Céran-Fouletourte ont participé au dernier tour du Critérium fédéral, principale épreuve individuelle dans ce domaine. Enzo Bruneau, benjamin, a terminé treizième sur les 24 places, un beau score. « En tout, ce sont 60 jeunes qui jouent dans notre club en compétition ou en loisir. Nous avons 4 groupes d'entraînement » souligne Joël Bourreau, secrétaire et responsable des jeunes. Il poursuit : « trois benjamins se démarquent. Enzo Bruneau au niveau National et Lenny Larquet et Valentin Hercé au niveau Régional. En 2022, deux d'entre eux ont été sacrés champions de la Sarthe, Enzo en Benjamins et Valentin en Poussins ». Les équipes benjamins de l'association ont également fini premières en 2022. Une belle réussite ! Les personnes intéressées par le tennis de table, en compétition ou en loisir, peuvent contacter le secrétaire pour plus de détails. Contact : [joel.bourreau837@orange.fr](mailto:joel.bourreau837@orange.fr) / 06 79 62 26 02.



# économie locale

## L'EARL Camembert mise sur le miscanthus

Cultivateur depuis 23 ans, Stéphane Camembert s'est lancé dans la culture du miscanthus en 2020. Zoom sur une nouvelle activité économique durable et vertueuse pour l'environnement..



**S**pécialisé auparavant dans la culture de céréales et l'élevage porcin, Stéphane Camembert a fait le choix du miscanthus il y a trois ou quatre ans. Plusieurs facteurs humains et économiques ont guidé cette décision. Après avoir étudié plusieurs pistes de reconversion, rencontré d'autres producteurs..., tout montrait que le paysage céranais-foullétourtois se prêtait à la culture du miscanthus. « Avec ma

*femme Marilyn, nous avons arrêté notre ancienne activité agricole pour nous consacrer exclusivement à la culture de cette plante. Nous avons seulement conservé l'élevage de poules pondeuses LR de Loué »* indique Stéphane Camembert.

### Un produit respectueux de l'environnement

Originaire du Japon et présent surtout au nord de la France, le miscanthus est aujourd'hui cultivé dans le paysage sud-sartheois, sur 60 hectares du Petit Livernois. Il est identifiable par ses épis plumeux qui dansent au gré du vent et jouent avec la lumière. Cette plante « est une graminée vivace à rhizome, stérile et non invasive pour les autres cultures » confie Stéphane Camembert. « Elle a une durée de vie de 20 à 25 ans et est très intéressante d'un point de vue écologique : elle est cultivée sans engrais, ni pesticide et peut capturer 36 tonnes de CO2 à l'hectare. » Seules les deux premières années nécessitent beaucoup de soin et l'usage éventuel de pesticides pour éviter la concurrence des mauvaises herbes. « Nous avons planté les premiers rhizomes en mars-avril 2020. La première année, nous avons laissé le miscanthus au repos. Ce n'est qu'après la deuxième année, à la sortie de l'hiver 2022 une fois les cannes bien sèches, que nous avons pu commencer la première récolte » ex-

plique l'agriculteur. La récolte se fait ensuite tous les ans au printemps à l'aide d'une ensileuse, et la culture est assez simple car le miscanthus s'autogère seul et est économe en eau.

### ... et multi-usages

Le broyat issu des récoltes permet des utilisations nombreuses et variées. Le miscanthus en plus d'être respectueux de l'environnement a l'avantage d'avoir un PH neutre et d'être ultra absorbant. « Il est un paillage idéal pour les espaces verts et le maraîchage et constitue une alternative écologique à l'interdiction des herbicides chimiques. Il peut aussi être utilisé comme litière animale, la ruminant des bovins ou comme combustible en chaudière biomasse » précise Stéphane Camembert. De fait, le miscanthus est un moyen de donner sens à la notion de développement durable au niveau local. Les premières récoltes sont en cours et l'EARL Camembert souhaite toucher les collectivités, les entreprises, les grossistes (jardinerie, hypermarchés...), les agriculteurs et les particuliers de l'intérêt de se tourner vers ce produit local, performant, écologique et multi-usage.

### Contact

[camembert.ms@orange.fr](mailto:camembert.ms@orange.fr)

### En bref

Jeudi 23 mars, Léo Garon Waternaux, élève en première professionnelle à la Flèche en électrotechnique et apprenti chez la société Gremy, a obtenu la médaille d'or du meilleur apprenti au niveau Départemental. Prochaine étape : le niveau Régional. Bravo à lui !



Foull'Infos - Avril 2023

# retour en images



Installation de bancs par les services techniques municipaux dans le bois de la Garenne.



Destruction de l'ancienne salle de danse où se déroulait autrefois le repas des anciens.



Plantation de végétaux par les membres du Conseil municipal jeunes (CMJ) dans les parterres situés près du Collège Pierre Belon. Une action engagée avec les précédents élus du CMJ.



110 personnes assistent au spectacle hors du commun du mentaliste Mathieu Chesneau qui bluffe son public.



Concert de rock vintage avec le groupe manceau Grizzly : un sympathique retour vers le le rock'n'roll des années 70.

# infos utiles

## ■ PERMANENCES À LA MAIRIE

1, place Pierre Belon  
SECRETARIAT DE MAIRIE  
<https://cerans-foulletourte.fr>  
**02 43 87 80 20**  
[accueil@cerans-foulletourte.fr](mailto:accueil@cerans-foulletourte.fr)  
Heures d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi  
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
sauf le mardi et jeudi ouvert de 09h00 à 12h00

## URBANISME

[urbanisme@cerans-foulletourte.fr](mailto:urbanisme@cerans-foulletourte.fr)  
Uniquement sur rendez-vous  
Le mercredi et vendredi de 14h00 à 17h30

## C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

[ccas@cerans-foulletourte.fr](mailto:ccas@cerans-foulletourte.fr)  
Aux horaires de la Mairie

## ÉTAT CIVIL

**02 43 87 06 10**  
[citoyennete@cerans-foulletourte.fr](mailto:citoyennete@cerans-foulletourte.fr)  
Aux horaires d'ouverture de la Mairie

## ASTREINTE ASSAINISSEMENT

**06 69 32 69 33** ENTREPRISE STGS°

## FACTURATION AUX FAMILLES

(restaurant scolaire, mercredi, APS et aide aux devoirs)  
Inscriptions : [ccvaldesarthe.portail-familles.net](https://ccvaldesarthe.portail-familles.net)  
[animation@cerans-foulletourte.fr](mailto:animation@cerans-foulletourte.fr)

## PERMANENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE

27, rue du 11 novembre  
B.P. 26 72210 La Suze-sur-Sarthe  
[www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr)  
**02 43 83 51 12**

## ■ FAMILLE - PETITE ENFANCE ENFANCE - JEUNESSE

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET MERCREDIS

**06 79 29 94 30 / 02 44 71 85 95**  
[animation@cerans-foulletourte.fr](mailto:animation@cerans-foulletourte.fr)  
Avant ou après l'école et le mercredi  
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 07h15 à 08h45 et de 16h30 à 19h00  
Le mercredi de 07h15 à 19h00

### AIDE AUX DEVOIRS - CP au CM2

[animation@cerans-foulletourte.fr](mailto:animation@cerans-foulletourte.fr)  
Le lundi et jeudi de 16h30 à 17h30  
Inscription au trimestre sur le portail familles

### CAFE DE LA FAMILLE

1 rue Maupertuis  
72000 Le Mans  
[www.cafe-de-la-famille.fr](http://www.cafe-de-la-famille.fr)  
**02 43 16 33 22**  
[cafedelafamille@sms.asso.fr](mailto:cafedelafamille@sms.asso.fr)  
Les groupes d'échanges sont ouverts à tous les parents et sont gratuits. C'est un lieu de partage et d'expériences vécues, de réflexion et de soutien mutuel. Vous pouvez connaître chaque mois les thèmes d'échanges sur le site : [www.cafe-de-la-famille.fr](http://www.cafe-de-la-famille.fr)  
[www.facebook.com/cafedelafamille](https://www.facebook.com/cafedelafamille)

### RELAIS PETITE ENFANCE - GUICHET UNIQUE

**02 43 83 52 41**  
[guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr](mailto:guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr)  
Permanences administratives sur rdv  
Les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00  
Les jeudis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
Permanences téléphoniques  
Le lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00  
Le jeudi matin de 09h00 à 12h00  
Le Relais Petite Enfance, service gratuit, est un interlocuteur privilégié des familles et des professionnels pour toutes questions relatives à l'accueil des enfants.

## MULTI - ACCUEIL « À Petits Pas... »

(0 à 4 ans)  
VAL DE SARTHE : **02 44 71 85 76**  
[multiaccueilcerans@cc-valdesarthe.fr](mailto:multiaccueilcerans@cc-valdesarthe.fr)  
Le lundi de 07h30 à 17h30  
Du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30  
Mode de garde collectif pour les jeunes enfants. Les Multi-accueils communautaires sont des lieux d'éveil et de socialisation animés par des équipes de professionnelles : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, titulaires du CAP Petite Enfance. Les structures sont au service des familles et des petits, afin qu'ils évoluent dans un contexte sécurisant, affectueux, et favorisant leur épanouissement sensoriel et psychomoteur. Ce site offre un accueil (besoins connus à l'avance et récurrents), un accueil occasionnel (besoins connus à l'avance et ponctuels), et un accueil d'urgence (besoins qui ne peuvent être anticipés).

## A.L.S.H (Accueil Loisirs Sans Hébergement)

(3-11 ans)  
VAL DE SARTHE : **02 44 71 85 95**  
[service-enfance@cc-valdesarthe.fr](mailto:service-enfance@cc-valdesarthe.fr)  
Pendant les vacances scolaires  
**06 79 29 94 30**  
Du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 (ALSH)  
Portail famille pour les inscriptions :  
<https://ccvaldesarthe.portail-familles.net>  
**02 43 83 51 12**  
La Communauté de Communes gère les ALSH durant les vacances scolaires. Selon les périodes, les familles et leurs enfants ont accès à plusieurs sites. L'été, sont également programmés des mini-camps thématiques de plusieurs jours.

## POINT JEUNES

(11 / 17 ans)  
Ancienne gare,  
Rue de la République  
VAL DE SARTHE : **02 43 42 53 99**  
[lequaidizado.vds@gmail.com](mailto:lequaidizado.vds@gmail.com)  
Le lundi, mardi, jeudi, et vendredi  
De 16h00 à 18h00  
Le mercredi et 1 samedi sur 2 de 14h00 à 18h00  
Ouvertures plus amples aux vacances scolaires

## ■ ENSEIGNEMENT

### ÉCOLE MATERNELLE LES LUTINS

10 rue de la République  
**02 43 87 85 89**

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CAMILLE SOUCHU

3, rue du Stade  
<http://ecolepublique-ceransfoulletourte.fr>  
**02 43 87 23 16**

### RESTAURANT SCOLAIRE

rue de la République  
**02 43 87 87 55**

### COLLÈGE PIERRE BELON

5 rue du Stade  
**02 43 87 88 30**  
<https://clg.pbelon.sarthe.e-lyco.fr>  
<https://twitter.com/clgpierrebelon>

## ■ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & CULTURELS

### GYMNASÉ

rue du Petit Train  
**02 43 87 25 16**

### STADE RENÉ DESILE

rue du Petit Train  
**02 43 47 24 53**

### SALLE POLYVALENTE

69, rue du Maréchal Leclerc  
**02 43 87 87 78**

## DOJO

Derrière la Mairie, parking possible par la rue Anaïs Lorient  
**02 43 47 31 27**

## ESPACE DANSE

2 rue du Maréchal Leclerc

## ■ ESPACE GÉRARD VÉRON : Multi Activité

### MÉDIATHÈQUE « Au fil des mots »

**02 43 87 61 92**  
[bibliotheque-cerans-foulletourte.c3rb.org](http://bibliotheque-cerans-foulletourte.c3rb.org)  
Le mardi de 16h00 à 18h00  
Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30  
Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30  
Le samedi de 10h00 à 17h00

## ■ SOCIAL

### ASSISTANTE SOCIALE DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

**02 43 77 23 90**  
Reçoit à la Mairie sur rendez-vous  
S'adresser à l'antenne de La Suze Z.I  
« Les Trunetières » 11, rue Camille Claudel  
Sur rendez-vous  
Possibilité de visite à domicile

### P.M.I - PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

• Consultation de nourrissons  
1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi matin du mois  
sur rendez-vous au **02 43 38 18 20**  
• Pesée permanence  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 09h30 à 11h30  
sans rendez-vous

### FAMILLES RURALES

Service à la personne et entraide familiale  
Le lundi de 14h00 à 16h00 uniquement pour les aides ménagères - Mairie de Foulletourte  
**02 43 87 42 11**  
• Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 pour le suivi des dossiers. Bureau de La Suze  
**02 43 77 23 53**  
• Du lundi au vendredi pour les nouvelles demandes. Siège social du Mans  
**02 43 39 34 36**

### JOUR PART'AGÉ

Mme Nicole GAUTHIER **02 43 87 89 24**  
Tous les jeudis de 14h00 à 17h30.

### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mme Nicole GAUTHIER **02 43 87 89 24**  
PANIER SERVI **02 43 87 13 59**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 09h00 à 11h30  
**02 43 87 80 20**  
Permanence à la Mairie d'Arnage  
4<sup>ème</sup> mardi du mois de 09h00 à 11h30  
**02 43 21 10 06**

### RESTAURANT DU CŒUR YVRÉ-LE-PÔLIN

**02 43 80 59 75**  
[ad72yvrepolin@restosducoeur.org](mailto:ad72yvrepolin@restosducoeur.org)  
Chaque bénéficiaire a un créneau horaire défini.  
Inscriptions sur rendez-vous de 09h30 à 11h00

### CROIX ROUGE LA FLÈCHE

59, Bis Rue Pasteur 72200 La Flèche  
[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)  
**02 43 94 84 92**

### LOCAL PARTAGE

(soutient des actions caritatives) Vente de vêtements et objets divers d'occasion, recherche de laine.  
**02 43 87 23 24**  
Tous les mardis matins de 09h00 à 12h00 et le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## Location de déguisement **02 43 87 88 95**

### LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

10, rue Georges Bizet 72700 ALLONNES  
**02 43 39 05 85**  
[mij.allonnes@justice.fr](mailto:mij.allonnes@justice.fr)  
Reçoit gratuitement anonymement sur rdv :  
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00. Extension le jeudi jusqu'à 19h00. Présence de conciliateurs, médiateur, notaires, huissiers, avocats et défenseurs des droits (administration, droit des enfants, discriminations et médiations familiales et bureau d'aide aux victimes).

### SARTHE AUTONOMIE (ex CLIC)

Place du Chanoine Tarot 72510 PONTVALLAIN  
**02 43 79 23 10 / 08 00 52 62 72**  
[clc.sudsarthe@sarthe.fr](mailto:clc.sudsarthe@sarthe.fr)  
Personnes âgées de + de 60 ans, leur famille et professionnels. Informations pour les personnes handicapées, dossiers d'aide MDPH (Maison Départementale Personne Handicapée).  
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au bureau ou à domicile.

### Conseillère sociale M.S.A

Melle DOSIÈRE  
Bureau de LA FLÈCHE : Espace Fernand Guillot - 5 Allée de la Girouette  
**02 43 94 05 59**  
Permanence le mercredi matin de 09h00 à 15h30 sur rendez-vous

### CAF

Bureau de LA FLÈCHE : Espace Fernand Guillot - 5 Allée de la Girouette  
**CAF 3230** ou **caf.fr**  
**08 10 25 72 10**  
Permanence :  
Le lundi et Jeudi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00  
• Siège Social au Mans  
178, avenue Bollée 72033 Le Mans Cedex 9  
Du lundi au vendredi 08h15 à 17h00  
Prendre rdv sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### APPAMH (Association Pour le Prêt d'Appareillage aux Malades et Handicapé tout âge)

But : Favoriser le retour ou le maintien à domicile. Mettre à disposition des malades et handicapés, sous forme de prêt, sans avance de frais, des appareils et des matériels de qualité, sur prescriptions médicales.  
Du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00. Une astreinte est assurée les week-ends et jours fériés pour les urgences :  
[contact@appamh72.org](mailto:contact@appamh72.org)

### PRESBYTÈRE

De La Suze-sur-Sarthe : **02 43 77 30 64**  
[paroisses.lasuze@sarthecatholique.fr](mailto:paroisses.lasuze@sarthecatholique.fr)  
Paroisse de Cérans-Foulletourte  
2 rue Saint Catherine  
**02 43 87 80 23**  
Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 17h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 17h00.

### RESO'AP

**02 43 39 44 49**  
[contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)  
[www.resoap.fr](http://www.resoap.fr)

# infos utiles

## ■ EMPLOI

### CONSEILLÈRE EMPLOI DU SERVICE EMPLOI DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

**02 43 45 59 36**  
Permanences sur rdv, toutes les 6 semaines destinées aux bénéficiaires du RSA  
Le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00.

### SERVICE EMPLOI

emploi.social@cc-valdesarthe.fr  
www.val-de-sarthe.fr  
**02 43 77 20 60**  
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 ou sur rdv en dehors de ces horaires.

### MISSION LOCALE (16 - 25 ans)

Agglomération Mancelle  
Sur rdv : **02 43 84 16 60**  
Étage de la Mairie 1 lundi sur 2 (semaine paire) de 09h00 à 12h00

## ■ CORRESPONDANTS DE PRESSE

Infocale.fr

### LE MAINE LIBRE

**02 43 83 72 77**  
• Mr FURET Jean-Claude  
**06 61 92 07 07**  
bobfuret72@gmail.com

### OUEST FRANCE

**02 43 21 76 76**  
• Mme SERPIN Catherine  
**06 88 85 54 54**  
presse.polin@gmail.com

### LE PETIT COURRIER

**02 43 44 00 01**  
• Mr CHARLOT Jimmy, journaliste  
**06 78 06 96 29**  
jimmy.charlot@publihebdo.fr  
• Mr CHALVET Didier  
**06 98 12 97 51**  
dchalvet72510@sfr.fr

## ■ APPELS URGENTS

**Pompiers 18**  
**Gendarmerie 17**  
**Samu 15**

## ■ SANTÉ & BIEN ÊTRE

### DOCTEUR TANASI

11 Place Pierre Belon  
www.doctolib.fr  
**02 43 29 72 50**

### DOCTEUR CHAPELAIN

11 Place Pierre Belon  
Standard téléphonique : **02 43 19 20 41**

### CHIROPRACTEUR

M. DINH VAN SANG Rémy  
11 Place Pierre Belon  
www.doctolib.fr

### PÉDICURE-PODOLOGUE

M. PINEAU Franck  
11 Place Pierre Belon  
**02 43 77 04 03**

### PSYCHOLOGUE

Mme NAVEAU Morane  
11 Place Pierre Belon  
www.doctolib.fr  
**07 83 76 86 91**  
Mme THUREAU Coralie  
www.doctolib.fr  
**06 87 39 06 21**

### ORTHOPHONISTE

Mme MARTINIE Agathe  
**06 69 74 03 75**

### SOPHROLOGUE

Mme KENEL Valérie  
**06 34 54 85 69**

### OSTÉOPATHE

Mme BODEREAU Manon  
22 Rue Nationale  
www.clicrdv.com/osteopathe-bodereau  
**06 37 75 77 17**  
manon.bodereau@hotmail.fr

### PRATICIEN EN ÉNERGETIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE

M. GAUDIN Éric  
21, rue de la Boule d'Or  
**02 43 87 68 59** ou **06 48 35 07 87**  
ericenergetique@orange.fr

### CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Mme GOUJU Adeline et Mme BOUDVIN Valérie  
22, rue Nationale  
**02 43 87 80 74**

### MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme PINTENO-JOUBERT Selena  
Mme LESAGE Audrey, Mme VILLEDIEU Anaïs  
20, rue Nationale  
**09 53 31 17 18**  
Mme GABILLAUD Valérie  
3, rue de la République  
**02 43 87 25 30**

### SAGE FEMME

Mme DELAPORTE Christine  
163, rue Nationale  
**02 43 39 01 41**

### DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

Mme OLLIER Catherine  
17, Place de l'Église  
**02 72 16 16 56**

### PHARMACIE AUTREMENT

78, rue Nationale  
**02 43 87 80 25**  
PHARMACIE DE GARDE : **08 25 12 03 04**

### CPAM

Bureau de LA FLÈCHE : Espace Fernand Guillot  
Tous les jours de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Fermé le mercredi matin.  
5 Allée de la Girouette **3646**  
• Siège Social au Mans  
178, avenue Bollée 72033 Le Mans Cedex 9  
www.amelie.fr  
Du lundi au vendredi 08h30 à 17h30

## ■ ENVIRONNEMENT

### SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET COMPOSTEURS

Services Techniques Val de Sarthe zone de la Bodinière 72210 Rozé sur Sarthe  
**02 43 83 99 90**  
servicestechniques@cc-valdesarthe.fr  
Retrait des sacs et composteurs : mardi et mercredi de 14h00 à 18h00 et vendredi de 14h00 à 17h30.  
Composteurs de jardin à réserver par téléphone ou par mail directement aux Services Techniques.  
345 litres 15 €  
800 litres 25 €  
Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

### DÉCHETTERIE DE GUÉCÉLARD - VAL DE SARTHE

**02 43 23 66 23**  
Route de la Belle Étoile (Présentez un justificatif de domicile)  
Le lundi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Le mercredi de 13h30 à 18h00. Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

### DÉCHETTERIE DE ROËZÉ - VAL DE SARTHE

**02 43 88 74 69**  
Route département 900  
(Présentez un justificatif de domicile)  
Le lundi de 13h30 à 18h00, le mardi de 10h00 à 12h00, le mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le jeudi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Présence d'une benne éco-mobilier.  
Peuvent y être déposés les meubles de rangement, de couchage et d'assise.

### DÉCHETTERIE DE OIZÉ - SYNDICAT VAL DE LOIR

**02 43 77 03 22**  
Horaires d'été (du 15 avril au 15 octobre)  
Le lundi, vendredi, samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Le mardi et jeudi de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 09h00 à 12h00.  
Horaires d'hiver (du 16 octobre au 14 avril)  
Le lundi, vendredi, samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 10h00 à 12h00.  
POINT EMMAUS  
Adressez-vous au gardien de la déchetterie pour déposer vos dons de meubles, vaisselle, jouets...

### COLLECTE DES DÉCHETS

Sortir le dimanche soir les Ordures Ménagères en sacs noirs estampillés Val de Sarthe.

### ASSAINISSEMENT (vérification)

• Collectif (VEOLIA)  
**09 69 32 35 29**  
Services Techniques Val de Sarthe  
spanc@ccvaldesarthe.fr  
**02 43 83 99 90**

### COMPAGNIE FERMIÈRE VÉOLIA

**09 69 32 35 29**

## ■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### AGENCE POSTALE

**02 21 76 03 20**  
Le lundi de 14h00 à 17h30. Le mardi, jeudi et samedi de 09h00 à 12h00. Le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

### TRÉSORERIE

Sablé-sur-Sarthe  
**02 43 95 03 92**

### FINANCES PUBLIQUES

par tél de 08h30 à 19h00 du lundi au vendredi  
**08 11 70 07 24**  
Questions courantes fiscales ou foncières

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES, BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

19 bd Paixhans CS 10013 - 72042 Le Mans Cedex 9  
**02 72 16 40 19 - 08 20 15 15 15**  
www.anah.fr  
http://facilhabitat.gouv.fr - **02 43 72 35 31**  
ddt-anah@sarthe.gouv.fr  
Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00. Accueil ouvert uniquement sur rdv l'après midi. Infos sur les aides de 09h00 à 17h00.

### BUREAU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

Quartier VERNEAU 200, Avenue René Gasnier  
BP 14 105 - 49041 ANGERS Cedex  
www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete  
**02 44 01 20 50** ou **02 44 01 20 34**

### C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Sarthe)

1, rue de la Mariette 72000 Le Mans  
**02 43 39 05 85** - www.caue-sarthe.com  
caue.sarthe@wanadoo.fr  
Pour vous aider à concevoir votre projet de

construction, d'aménagement ou d'extension, les architectes sont à votre disposition gratuitement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi jusqu'à 17h00.

## ■ AIDE & ÉCOUTE

### FAVEC (Fédération des associations de conjoints survivants (veuves et veufs)

4 Place Georges Gauthier - 72000 Le Mans  
**02 72 91 29 45**  
favec72@gmail.com - www.favec.org  
La FAVEC accueille, écoute, informe et accompagne les veuves, les veufs, les orphelins et défend leur droits.

### CENTRE RÉGIONAL DE DÉPISTAGE DES CANCERS

17, rue Edgar Brandt - 72000 Le Mans  
**02 43 50 77 77**  
Dépistage cancer du sein. Gratuit pour les femmes de 50 à 74 ans. Dépistage colo-rectal. Gratuit pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans.

### S.O.S ENFANTS-PARENTS

2, rue Maillets 72000 Le Mans  
Enfance en danger  
contact.enfanceendanger@sarthe.fr  
**02 43 81 02 20**

### ALLO ENFANCE MALTRAITEE (N° VERT)

**119 - 24/24 7J/7J**

### S.O.S AMITIÉS

www.sos-amitie.com - **09 72 39 40 50**  
24/24 7J/7J anonymat et confidentialité

### APPUI 72 (PERSONNES EN DÉTRESSE)

14, rue de Turquie - 72000 Le Mans  
**02 43 14 15 44**

### VIOLENCES FEMMES

www.stop-violences-femmes.gouv.fr  
**3919**

### ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Permanence au Mans - 13, rue de Flore  
www.francealzheimer.org - **02 43 28 76 52**  
en journée **08 00 97 20 97**  
en soirée de 20h00 à 22h00 **09 70 81 88 06**  
alzheimersarthe@wanadoo.fr

### CPVD SARTHE


Bâtiment Duperrat  
194, avenue Rubillard 72037 - Le Mans cedex 9  
Centre de Prévention de Vaccination  
et de Dépistage gratuit  
**02 43 43 43 70**

# Marché de Printemps



En présence d'exposants

Samedi 6 Mai  
de 8h30 à 13h  
Place Pierre Belon



1 2 3  
Parents

Vente de plants



 Cérans  
Foulletourte